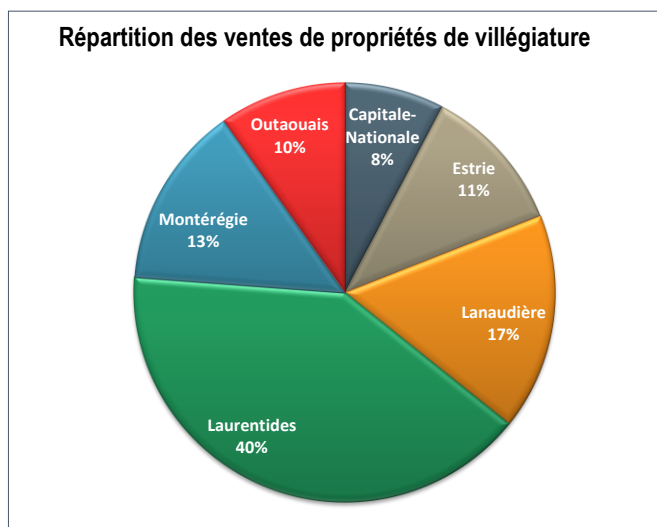


Selon la dernière étude de la Fédération des chambres immobilières du Québec :

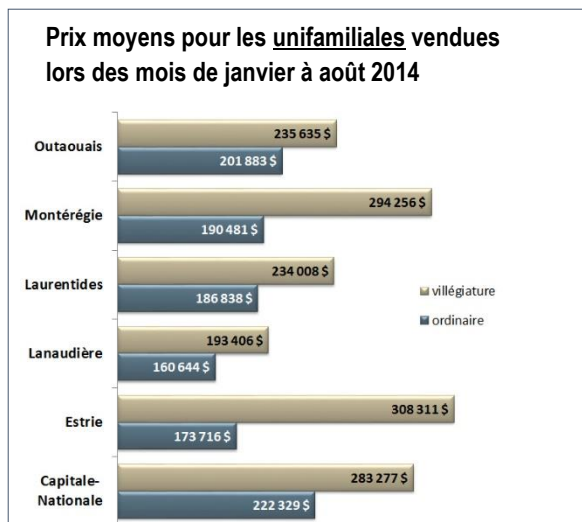
Les propriétés de villégiature se vendent significativement plus chères que les propriétés ordinaires pour des superficies comparables

Île-des-Sœurs, le 3 novembre 2014 – Une nouvelle étude publiée par la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ) dresse un portrait du marché de la revente de propriétés de villégiature dans six régions administratives de la province, soit les Laurentides, Lanaudière, l'Estrie, la Montérégie, la Capitale-Nationale et l'Outaouais. Cette étude démontre, entre autres, que les propriétés de villégiature se vendent significativement plus chères que les propriétés ordinaires pour des superficies comparables. Pour plus d'information, consultez [l'étude de la FCIQ](#).

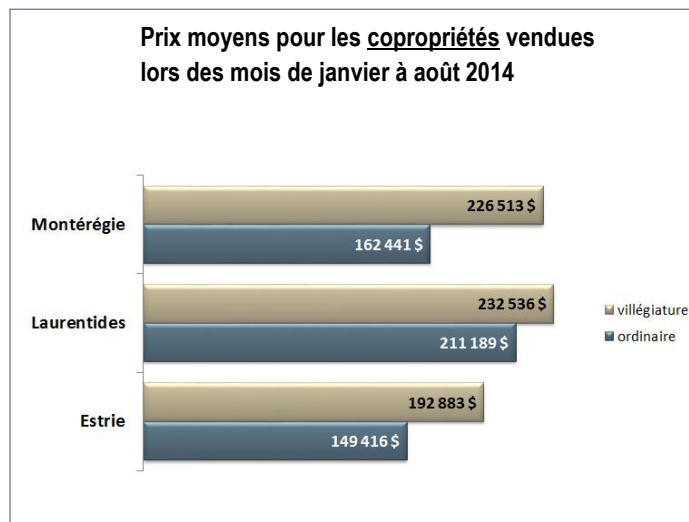


Source : FCIQ par le système Centris®

De janvier à août 2014, 2 044 ventes de maisons unifamiliales et de copropriétés de villégiature ont été réalisées par l'entremise du système Centris® dans les six régions à l'étude. Il s'agissait d'une légère baisse de 1 % des ventes par rapport aux huit premiers mois de 2013; tandis qu'en parallèle, le nombre de propriétés ordinaires vendues au cours de la même période diminuait de 6 % dans ces mêmes régions.



Source : FCIQ par le système Centris®



Source : FCIQ par le système Centris®

« En raison de leurs attraits, les propriétés de villégiature se vendent significativement plus chères que les propriétés ordinaires pour des superficies comparables », précise Paul Cardinal, directeur du service Analyse du marché de la FCIQ. Par exemple, pour la maison unifamiliale, l'écart entre le prix moyen des propriétés de villégiature et celui des propriétés ordinaires vendues jusqu'ici en 2014 va de 32 762 \$ dans Lanaudière à 134 595 \$ en Estrie. Pour la copropriété, l'écart de prix moyen entre l'unité de villégiature et les unités ordinaires est de 21 347 \$ dans les Laurentides, 43 467 \$ en Estrie et de 64 072 \$ en Montérégie.

De manière générale, les délais de vente sont plus longs pour les propriétés de villégiature que pour les propriétés ordinaires. Finalement, les conditions du marché sont plus fortement à l'avantage des acheteurs dans les marchés où les propriétés de villégiature sont très présentes, en particulier dans les Laurentides, où l'on retrouve 40 % des ventes des propriétés de villégiature ayant fait l'objet de l'étude.

Propriétés de villégiature

La définition des propriétés de villégiature utilisée par la FCIQ se démarque de celles utilisées dans toutes les études précédentes sur le sujet. Il ne s'agit pas nécessairement d'un chalet ou d'une résidence secondaire, mais bien d'une propriété habitable à longueur d'année qui offre certains attraits de villégiature tels que la proximité immédiate à des pistes de ski, à un lac, à des sentiers de randonnée pédestre, etc.

À propos de la Fédération des chambres immobilières du Québec

La Fédération des chambres immobilières du Québec est une association à but non lucratif regroupant les douze chambres immobilières du Québec, de même que plus de 13 000 courtiers immobiliers qui en sont membres. Sa mission est de promouvoir et de protéger les intérêts de l'industrie immobilière du Québec afin que les chambres et les membres accomplissent avec succès leurs objectifs d'affaires.

-30-

Renseignements :

Manon Stébenne

Directrice des communications et des relations publiques

Tél. : 514-762-0212, poste 157

manon.stebenne@fciq.ca

Sarah Hamel

Tél. : 514-762-0212, poste 216

sarah.hamel@fciq.ca



Fédération des chambres immobilières du Québec

600, chemin du Golf
Île-des-Soeurs (Québec)
H3E 1A8

Téléphone : 514-762-0212
Sans frais : 1-866-882-0212
Télécopieur : 514-762-0365

www.fciq.ca
Courriel : info@fciq.ca

